



# Première demande d'utilisation de la marque

Année 2026

## Informations générales

Nom de la société

Numéro SIRET

Raison sociale

Nom Prénom de la personne référente

Téléphone

Mail

Adresse du siège social

Adresse de la miellerie (si différente de celle du siège social)

## Outil de production

Nb de ruches en production 2025

Nb de ruches déclarées fin 2024

A tout moment de l'année, toutes les ruches sont présentes en Bourgogne-Franche-Comté :

oui

non

Si non, merci de préciser votre pratique (nb de colonies hivernées hors région et pour quelles miellées, nb de colonies transhumées hors région et pour quelles miellées...) :

Achetez-vous des miels à des collègues apiculteurs ?

oui

non

Si oui, ces apiculteurs sont-ils adhérents à la marque ?

oui

non

je ne sais pas

## Pièces à joindre à la demande

- Attestation d'affiliation à la MSA en tant que chef d'exploitation à titre principal ou cotisant solidaire
- Certificat d'inscription SIRENE de l'entreprise
- Déclaration de ruchers 2024
- Frais complémentaire de 200 € pour couvrir une partie frais d'audit d'attribution (règlement par chèque ou virement à l'ADA-BFC)
- Charte d'usage signée

Date

Signature

L'ADA BFC recueille ces données et les enregistre dans un fichier informatique en vue de tenir à jour son fichier d'adhérents. En aucun cas ces données ne seront cédées ou vendues à des tiers. Vous pouvez, en vertu du Règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), en vigueur depuis le 25/05/2018, avoir accès aux données vous concernant. La durée de conservation de ces données est de 5 ans. Vous pouvez demander leur rectification et leur suppression. Ces démarches s'effectuent sur simple demande auprès de [marie.vacher@adabfc.adafrance.org](mailto:marie.vacher@adabfc.adafrance.org)